

L'Echo des Chignotins



Bonnes fêtes de fin d'année !

Novembre - Décembre 2009

N°33



Le Mot du Maire

L'année se termine. C'est le moment de préparer les fêtes de fin d'année. La distribution des sapins et la mise en place des décors lumineux auront lieu le 28 novembre à partir de 8h 30, comme d'habitude nous sollicitons la bonne volonté des habitants. Il y a aussi la Saint Vincent ? Nous avons appris que le Président de la confrérie voulait passer le relais, une réunion a été programmée le mois dernier. Etant absent ce jour, j'ai été surpris de savoir que seulement huit personnes étaient présentes malgré deux invitations distribuées dans le village : une par le comité 2008 et une par le Président de la confrérie. Cela paraît incroyable que nos viticulteurs se sentent si peu concernés par la fête de leur Saint Patron. On ne peut pas prendre le risque d'organiser cette fête si au départ la profession n'est pas présente. Nous souhaitons que quelques personnes motivées parviennent quand même à maintenir cette tradition dans notre commune.

Un point sur les travaux :

La réception des rues du Chalet et des Pissottes et la partie de la rue des bois est prévue semaine 47. Mais cette dernière n'est pas terminée suite au litige qui nous oppose au riverain de cette rue. Un jugement a été rendu mais cette personne demande une expertise pour fixer les limites de sa propriété alors qu'elles ont été fixées par un géomètre expert. (Affaire à suivre). L'éclairage et l'enfouissement des réseaux ont été financés par la communauté de communes.

Les autres rues et carrefours seront terminés ce mois-ci. La circulation sera encore perturbée, nous nous en excusons, ce n'est jamais le bon moment, mais nous ne pouvons pas effectuer des travaux de voirie sans interdire le passage des véhicules.

Les captages des sources sont clôturés depuis cet été.

La rénovation du presbytère se poursuit également. Pour l'ancienne Poste des devis commencent à nous parvenir concernant les travaux extérieurs ; en ce qui concerne l'aménagement intérieur les contraintes sont plus importantes que l'on croyait et les difficultés s'amoncellent.

Une alarme est installée dans les écoles ainsi qu'au bureau de poste et la mairie.

Des dégradations ont été faites dans le village; notamment sur le court de tennis, au logement du presbytère, des tags sur les murs au sein du village et une poubelle brûlée sur la voie publique. La détérioration des compteurs EDF de l'église et un tableau électrique de la salle des fêtes qui étaient sous tension aurait pu se terminer tragiquement. Une plainte a été déposée, suivie de convocations, d'interrogatoires, de témoignages qui peuvent déranger certains parents mais qui sont nécessaires à l'enquête menée par la gendarmerie. Tous ces dommages se passent en général pendant les vacances scolaires.....

Pour ce qui est du fleurissement nous avons obtenu le 4^{ème} prix malgré les efforts et les aménagements réalisés par la commission d'embellissement. Pour mémoire, l'an dernier nous avons obtenu le 1er prix d'excellence ce qui promettait d'obtenir la première fleur cette année. C'est très encourageant n'est-ce pas ! Pour 2010, nous allons fleurir de la même façon mais la décision de se présenter au concours est compromise.

Mme Marie-Claire Godot, employée municipale, est partie en retraite fin octobre. Nous la convierons fin novembre pour la remercier de ses années de service.

Merci de votre attention et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Claude Doreau.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux.

7 Juillet 2009

Résultat du jugement Frissard/Chigny les Roses :

Le tribunal déclare irrecevable l'action de la Commune agissant aux poursuites et diligence de son Maire – déboute Mr Frissard de sa demande de dommages et intérêts – dit n'y avoir lieu à application des dispositions de l'article 700 du Code de procédure civile au bénéfice de l'une quelconque des parties – condamne la commune aux entiers frais et dépens de la présente procédure. Cependant la Commune est autorisée à arracher la haie et de remettre le grillage en état.

Bâtiments communaux :

Presbytère : Après étude des propositions les sociétés retenues sont : Bâtiment Traditionnel pour la couverture et menuiserie – Hautem pour l'électricité et le chauffage – Perrin pour les peintures extérieures. Les travaux sont financés par un emprunt : des propositions sont en cours. Les loyers devraient couvrir en partie l'emprunt.

Ancienne Poste : la maîtrise d'œuvre a été confiée à Mr Hilbert pour le montage du dossier et le lancement du marché.

Suite à plusieurs cambriolages de la mairie ces derniers mois une étude a été lancée pour l'installation d'une alarme.

Délibération : La commune a changé plusieurs compteurs d'eau bloqués, il convient d'en reconstituer le stock.

La coopérative scolaire a sollicité l'aide de la commune pour l'acquisition de matériel de sonorisation : la commune délibère favorablement de verser une subvention à titre exceptionnel.

Garderie : la fréquentation journalière moyenne est de deux à trois enfants (matin). Le Conseil décide de maintenir encore ce service une année ; un bilan sera établi en Mai 2010.

Assainissement : la SOGESSAE est intervenue à plusieurs reprises pour curer le réseau d'assainissement. Nous avons négocié avec l'entreprise qui réalise des travaux de voirie pour qu'elle prenne en charge ces interventions (obstructions dues à ses gravats et rejets).

Intervention rue des Chauffours due à des écoulements d'eau provoqués par cette entreprise.

Travaux d'assainissement de la Pissotte : 5 courriers ont été envoyés pour la maîtrise d'œuvre : 3 réponses reçues : 2 négatives – 1 est à l'étude.

Divers : le comité de fleurissement est passé le 7 Juillet.

Mise au point sur les élections : le Maire demande aux conseillers de faire en sorte que leur présence aux permanences électorales soit une priorité –Programme du 14 Juillet – Dépôt de plainte contre X pour dégradations envers la salle des fêtes.

8 Septembre 2009

Délibérations : Les travaux du presbytère ayant commencé il convient de mettre en place l'emprunt nécessaire. Le Conseil décide (11 voix pour – 2 abstentions) de faire appel au Crédit Agricole pour un montant de 65 000 euros.

La chaudière du logement communal place Pommery est obsolète, il est nécessaire de la changer. Le conseil accepte cette proposition. Devis demandés.

Le loyer de Mme Bourin subira une hausse à partir du 1^{er} Octobre 2009. Le contrat d'entretien de la chaudière et le ramonage seront pris en charge par la municipalité. Les frais seront reportés sur la quittance de loyer de Mme Bourin à compter du 1^{er} octobre 2009. Le conseil accepte cette proposition.

Sapeurs-Pompiers : Liste des sapeurs désignés comme membres du comité consultatif communal : Cossy Laurent et Gounel Arnaud (titulaires). Francis Biolo suppléant. Membres des élus au sein du conseil : Picard Alain et Janisson Franck (titulaires).

Parc Régional : déléguées : Danchin Danièle (titulaire) et Cailloux Corinne (suppléante)

Assainissement : Suite à une réunion, un accord de principe avait été donné pour rejeter les eaux du bassin de la station dans le fossé. Faire un courrier au Syndicat du fond de la Cuche pour accord et mettre en place le matériel adéquat.

Une analyse de la station doit être effectuée avant la fin 2009.

Assainissement des riverains de la Pissotte : la société ARRIA est désignée pour la maîtrise d'œuvre. Mr Emile Bourin demande le raccordement au tout à l'égout et au réseau AEP. Demande acceptée. Devis de raccordement accepté.

Suite aux orages du 25 Août 2009 le tout à l'égout s'est bouché jusqu'au réseau de liaison en bas de village. Il a été constaté la responsabilité de l'entreprise réalisant les travaux de voirie. Après discussion les différentes factures d'intervention ont été prises en charge par la dite société responsable des ces incidents.

Les vendanges vont avoir lieu. Il sera envoyé à chaque viticulteur un courrier rappelant qu'il est nécessaire de ne pas rejeter les effluents viticoles dans le réseau pour garantir la survie des roseaux de la station.

Ouverture des plis concernant les futurs travaux des rues Jobert, Chalet, St Vincent, Ste Agathe, Gougelet.

Clôture parc Frissard : travaux terminés la commune doit remettre en place le grillage. Cette intervention a été repoussée au 16 Septembre dans l'attente de l'accord des avocats.

Les travaux du presbytère sont en cours. La commune doit recevoir les avant-projets pour lancer les subventions concernant les autres bâtiments communaux.

Formations pour les membres du Conseil selon les besoins.

Pas d'obtention de « Fleurs » cette année pour la Commune malgré les efforts réalisés.

Un arrêté sera pris pour règlementer les abords du lac.

Nécessaire fait pour la prévention de l'épidémie de grippe A.

La garderie a repris depuis la rentrée : 5 enfants sont présents.

6 Octobre 2009

Délibérations : Une demande de subvention a été faite auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général pour la mise en place du réseau d'assainissement de la Pissotte. Le C.G. prend note mais demande l'aval de l'Agence de l'Eau pour la faisabilité des travaux.

La dite Agence nous demande de lancer le marché, de choisir l'entreprise et de transmettre les résultats de l'étude des sols. En possession de ces éléments le dossier de subvention sera étudié et les éléments transmis au Département. Après délibération le Conseil décide de lancer le marché.

La commune prend la délibération pour le soutien à la candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Demande de devis pour un changement de logiciel compta et autre (nouvelle gamme).

Bilan des travaux : fermeture de la rue des Pissottes à compter du 7 Octobre pour trois semaines compte tenu des travaux de réfection de différents points à revoir avant réception.

Rendez-vous avec le géomètre pour la délimitation du parking Gardet/Commune/rue St Vincent.

Devis demandé pour la réfection de la rue des Garolès.

Parc Frissard : la clôture n'est toujours pas posée le propriétaire refusant que l'on pénètre sur sa propriété.

Assainissement : Le bilan des vendanges est positif : pas de dégradations constatées à la station.

Nouvelle intervention de la SOGESSAE pour curage du réseau.

Logements communaux : Les travaux continuent à l'ancien presbytère. Quelques changements que le futur locataire prend à sa charge. Pour l'ancienne Poste nous attendons le retour des documents. Pour le projet de point boulangerie : il y aurait un problème de place.

Protection des sources : les clôtures sont terminées, le dossier est pratiquement terminé.

Questions diverses : Départ en retraite de Mme Godot fin Octobre.

Demande de permis d'aménager refusée à Mr Godet pour un problème de viabilité et d'accès. Rendez-vous avec le géomètre le 13 Octobre.

Courrier au CIP Nord : pourquoi le nom de Chigny les Roses n'apparaît-il pas sur les panneaux de direction installés au nouveau rond point de Cora ?

Faire un courrier pour la remise en état du parking des chasseurs par l'entreprise de débardage.

Demande d'installation de marchand ambulant (hot-dogs – kebab) : autorisée sans droit de place.

Quel est l'avenir de la fête de St Vincent et de son Comité ?

17 Octobre 2009

La Commune a reçu un courrier de Mr Vasseur huissier de justice le 9 Octobre suite à une démarche entreprise par Mr Frissard suite à la haie qui a été enlevée au long de sa propriété. Pour que la Commune puisse se faire représenter il y a lieu de donner mandat à Maître Sens-Salis de pouvoir engager toute procédure à l'encontre de Mr Frissard afin de solutionner ce litige l'opposant à la Commune. Le Conseil accepte cette délibération.

Le problème est posé du remplacement de cette clôture : le Conseil prend la décision de régler la facture au fournisseur du grillage et de le stocker en attendant la fin du litige.

Mr Franck Philippart reprend ses fonctions de chef de corps des **Sapeurs-Pompiers**.

Une réunion a eu lieu avec la société Gorez le 15 Octobre pour la réfection de carrefour rue Ste Agathe - rue Gougelet. Une réunion est prévue le 26 Octobre pour la rue St Vincent.

Mme Godot partant en retraite le 30 octobre la commune doit recruter un nouvel agent pour 4 heures de travail hebdomadaire.

La commune doit mettre en place deux piézomètres à la station d'épuration. La proposition la mieux-disante est celle de la société Hydrogéotechnique-Est.

Questions diverses : des dégâts ont été commis dans les bois lors du débardage de grumes. (voir avec l'ONF).

A voir aussi la remise en état des chemins.

Dépôt de gerbe le 11 Novembre.



RAPPEL

HORAIRES DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

Mairie

Permanence du secrétariat :

9 heures à 12 heures tous les matins
sauf le mercredi (fermé)

Poste

ouverture du guichet et boîtes postales :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi

De 8 heures 45 à 10 heures 15

Mercredi de 8 heures 45 à 11 heures 30

Samedi de 8 heures 45 à 11 heures

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous informons que vous avez jusqu'au :

mercredi 30 décembre 2009 – 11 heures
pour vous faire inscrire sur les listes électorales

NOUVEAUX HABITANTS

Nous demandons aux nouveaux habitants de venir se présenter en mairie dès leur arrivée sur la commune.

merci

INFORMATIONS

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 12 juillet 2009

Maéllis, Christelle, Sandra COSSY
Fille de Laurent COSSY et Virginie EXCOFFIER

Le 27 juillet 2009

Ilona, Benjamine BOEVER
Fille de Jérôme BOEVER et Estelle BERNARD

Le 26 septembre 2009

Julia, Dominique, Jeanne BIERRY
FILLE DE Stéphane BIERRY et Carole GUYOT

Le 15 novembre 2009

Erwan, Christian, Alain DURBECQ
Fils de David DURBECQ ET Aurore PRUVOT

MARIAGES

Le 18 juillet 2009

Dave DAPPOIGNY et Sandra BRIFFOTEUX

Le 9 septembre 2009

Pierre VAQUETTE et Evelyne MALHERBE

DATES A RETENIR

28 novembre 2009

- installation des décorations de Noël et mise en place des sapins

Rendez-vous à 8 h 30 place Pommery

1er décembre 2009

Assemblée Générale de la Confrérie de St Vincent

15 décembre 2009

- Noël des Anciens et des enfants de Chigny les Roses

10 janvier 2010

- vœux du Maire

16 janvier 2010

- démontage des décorations de Noël
Rendez-vous à 8 h 30 place Pommery

Janvier 2010

- St Vincent

20 mars 2010

- Bal des écoles

2 mai 2010

- brocante

Ecoles Chigny les Roses/ Villers Allerand

✓ **Les 5 classes du regroupement:**

Le regroupement totalise 100 enfants répartis comme suit :

Sur Chigny les Roses: 58 élèves

Maternelle (2,3,4 et 5 ans) : 17 élèves avec Mme MICHEL, la Directrice secondée par Sandrine BOURIN

CP : 15 élèves avec Mme BOUNY

CE1/CE2 : 26 élèves (17 CE1/ 9 CE2) avec Mme ROCCASALVA (et Mme LEFEBVRE le mardi)

Sur Villers Allerand: 42 élèves

Maternelle (2,3,4 et 5 ans) :17 élèves avec Mme LECLERE secondée par Melle HOUDEAU

CM1/CM2 : 25 élèves (13 CM1/ 12 CM2) avec Mme BOUTREAU, la Directrice (et Mme GALEA le mardi)

✓ **La cantine :**

La cantine est gérée par la Communauté de Communes.

Pour toute inscription ou modification vous pouvez appeler au 03 26 03 45 89,

✓ **Informatique:**

Toutes les classes ont été dotées de 2 postes par la communauté de communes que nous remercions vivement. Les enfants vont ainsi pouvoir valider les compétences du B2I (Brevet Internet et Informatique)

✓ **Sorties et projets :**

- Dernière année pour le projet d'école « Citoyen demain »
- Les CP/CE1/CE2 sont allés à Sillery le 23 /10 pour assister à un spectacle musical « pirates »(organisé par l'USC Montval).
- Les maternelles ont assisté au spectacle « la balade de l'épouvantail» à Sillery (organisé par l'USC Montval) le 22/10.
- Les CM sont allés à la Comédie de Reims le 12 /11 pour assister à lune représentation de Wanted Petula
- Les CM devraient partir en classe de découverte à Saint Nectaire du 22 au 26 mars 2010 avec pour thème la sécurité routière, Ce séjour sera financé pour 1/3 par les parents, 1/3 par la Communauté de Communes et 1/3 par la coopérative scolaire .
- Les MS et GS de maternelle participeront aux rencontres « classes en fac »
- Les CP, CE1 et CE2 feront la Scolarando de L'USEP en mai 2010
- Les CP, CE1 et CE2 continueront leur activité tennis de table
- Les CE1/CE2 participeront aux « écoles qui bricolent »sur le thème « des merveilles dans nos poubelles »
- Tous les enfants de l'école de Chigny les Roses se rencontrent tous les mois dans une activité chorale 'représentation devant les parents en juin).

Merci encore à tous ceux qui donnent vie à nos projets en participant aux différentes actions organisées par la coopérative scolaire.

Agnès Michel

Section des Anciens Combattants.

U.N.C. Le Djebel.

Voyage de fin d'année.

Nous avons décidé le **Mercredi 9 Décembre** de nous rendre dans le plus grand garde-manger de France à **Rungis** avec les cars Jacquesson.

Attention !. Il faudra être matinal : **le départ est prévu à 2 H 15** sur le parking de la salle des fêtes de **Ludes**. Retour prévu à 12 H 30.

De 5h à 8h : visite des pavillons sous la conduite d'un guide . Marée –Boucherie – Produits laitiers – Fruits et Légumes – Fleurs.

Après la visite, au restaurant des Halles : dégustation des différents produits, charcuterie, fromages, dessert. Après ce copieux petit déjeuner vers 10 heures retour par l'autoroute.

Nous espérons remplir le car.

A noter également que **l'Assemblée Générale 2010** aura lieu le **Samedi 27 Mars à Chigny**.

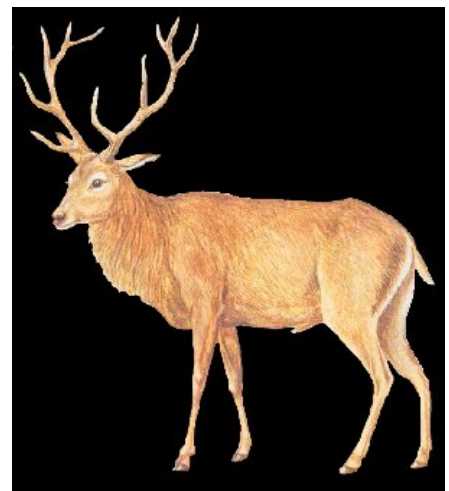
J.C. Naudet

Société de chasse de Chigny les Roses.

Calendrier de la saison 2009/2010.

Date des jours de battue.

Samedi 5 Septembre 2009	RDV à 8 H 30
Dimanche 11 Octobre	RDV à 8 H 00
Samedi 17 Octobre	RDV à 8 H 00
Samedi 24 Octobre	RDV à 7 H 30
Samedi 31 Octobre	RDV à 7 H 30
Samedi 07 Novembre	RDV à 7 H 30
Mercredi 11 Novembre	RDV à 7 H 30
Samedi 28 Novembre	RDV à 7 H 30
Dimanche 6 Décembre	RDV à 7 H 30
Samedi 19 Décembre	RDV à 7 H 30
Mardi 29 Décembre	RDV à 7 H 30
Samedi 9 Janvier 2010	RDV à 7 H 30
Samedi 16 Janvier	RDV à 7 H 30
Dimanche 31 Janvier	RDV à 7 H 30
Février 2010 ?	



Pour tout renseignement : **06 33 08 38 66**

REPAS DE PRINTEMPS

Le 17 Mars dernier les anciens se sont retrouvés pour le repas offert par la commune et préparé par la maison Fétizon.

58 personnes étaient présentes : 22 couples et 18 personnes seules.

A 14 heures un groupe de retraités dynamiques est venu nous distraire avec des danses anciennes. Démonstration de quadrille des lanciers et autres pas de danses partagés avec les convives. Belle participation de certains chignotins !

A 17 heures nous avons partagé le verre de l'amitié et le dessert avec eux pour les remercier de leur prestation.

L'après-midi a continué avec des jeux de cartes, rummikub ou tout simplement des conversations avec des concitoyens que nous ne rencontrons pas souvent.

Heureux de se retrouver les aînés se sont donnés rendez vous pour 2010.



NOEL COMMUNAL

La date retenue pour le Noël communal est le **Mardi 15 Décembre**.

Les aînés seront accueillis à partir de **15 heures** et les enfants à la sortie des Ecoles.

COOPERATIVE SCOLAIRE DE CHIGNY LES ROSES

Depuis l'assemblée générale d'Octobre dernier, je succède à Valérie Jacquelot que nous remercions pour ses trois années de bons et loyaux services en tant que Présidente de notre Coopérative.

Afin d'aider au maximum les enseignants pour le déroulement de leurs projets, la coopérative organise différentes manifestations pour récolter des fonds.

Ainsi en collaboration avec les parents, différentes événements sont prévus cette année : **Bal des écoles le 20 Mars 2010 - Brocante le 2 Mai 2010 - Organisation d'une tombola....**

Bénédicte Lefer

L'A.D.M.R.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Notre objectif : « aider chacun à bien vivre chez lui ».

Qui sommes-nous ?

La première association locale **ADMR** a été créée en 1945. Cela fait donc plus de 60 ans que l'**ADMR** agit en faveur des familles, des personnes âgées et handicapées et aide les personnes en difficulté.

Chacune des associations locales est animée par une équipe de bénévoles. Notre village est représenté dans l'association qui comprend autour de Ludes : Mailly-Champagne, Verzenay, Ville en Selve et Germaine.

Elle fait partie des 40 associations regroupées au sein de la Fédération Départementale **ADMR** de la Marne (Reims) reliée elle-même à l'Union Nationale **ADMR** (Paris).

Le fonctionnement de notre association est assuré par un conseil d'administration composé de 10 bénévoles (dont 1 représentant par village) et emploie 15 salariés. Chaque année l'Assemblée Générale permet de faire un compte-rendu de son activité. La dernière a eu lieu le 30 Avril 2009 à Chigny les Roses.

Quelques chiffres concernant notre village et l'ensemble de l'Association :

L'activité de l'association : 13 976 heures en 2008 en recul de 1 % par rapport à 2007.

Analyse par catégorie :

- Service aux personnes âgées : 10 896 heures : c'est le service le plus important en heures d'intervention (78 % de l'activité totale). Il englobe les soins à la personne. A ce titre une aide financière peut être apportée (après constitution et examen du dossier).
-
- Service aux familles : 1 846 heures : Il s'agit d'aides spécifiques aux mamans (naissances multiples, périodes post-natales par exemple...)
-
- Service à la personne : 1 153 heures. Celui-ci s'adresse aux personnes voulant bénéficier d'un service uniquement matériel : ménage, repassage, entretien de jardin. Ce service bénéficie d'avantages fiscaux (déduction de 50 % du montant de la dépense).

Pour Chigny les Roses : Dans ces 13 976 heures, Chigny a représenté en 2008 : 1 365 heures – un chiffre en baisse très sensible par rapport à 2007 où 2 384 heures avaient été servies en prestations.

En 2008, 8 familles du village ont été bénéficiaires de ces services.

De nombreuses dispositions ont été mises en place cette année dans le cadre ou en parallèle de la démarche qualité.

- en vue d'améliorer notre organisation interne,
- en vue de satisfaire d'avantage nos clients bénéficiaires,
- en vue de promouvoir l'image de marque de l'**ADMR**.

Comme les années précédentes, les salariés bénéficient de journées de formation en fonction de leurs demandes et des besoins recensés pour mener à bien leurs missions.

Les actions en formation continue ont porté sur les thèmes suivants : ergonomie, maladie de type Alzheimer, accompagnement de fin de vie, aide à la toilette, prévention des chutes et risques domestiques.

Notre association offre une participation financière sur l'heure facturée aux personnes ne bénéficiant pas d'aide extérieure (caisse d'assurance ou autre).

Cette participation est possible grâce à notre action sociale : vente de calendriers et vente de fleurs. A cette occasion je voudrais vous remercier pour votre accueil et votre générosité lors de nos passages répétés.

Mais l'ADMR c'est aussi :

L'union portage des repas de la montagne de Reims :

Dans cette association nous comptons 18 personnes bénéficiaires avec 4 150 repas livrés en 2008 pour l'ensemble de l'association de Ludes, dont 538 repas servis dans notre village. L'association offre les repas servis pour Noël.

La livraison des repas a lieu les lundi et jeudi. Le nombre de repas est très variable suivant les besoins de chacun. Cela peut aller de 1 à 7 repas par semaine avec la possibilité d'un repas pour le soir.

Madame Thiéfin, qui nous a quittés il y a peu, fut notre toute première et fidèle cliente depuis l'ouverture de ce service en 1994.

Téléassistance : FILIEN.

9 appareils en service sur le secteur en 2008.

S.S.I.A.D. (Service de soins infirmiers à domicile).

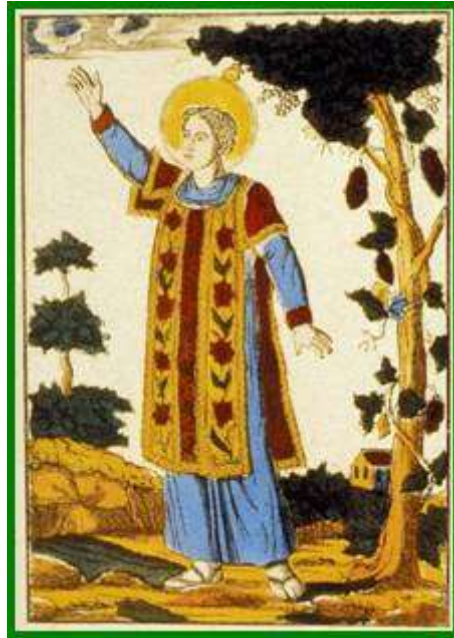
8 lits sur le secteur pour 85 lits dans toute la Marne.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à me contacter (*Marie-Claude Huvet*) au **03 26 03 40 97** ou en mon absence directement à l'*ADMR de Ludes et Environs* au **03 26 47 19 52**.

(Maison des Services à Verzenay – **Permanences le Mercredi de 14 à 17 heures** et le **samedi matin de 10 à 12 heures.**)

Marie Claude Huvet

Comité de Saint Vincent.



Chers amis Chignotins,

Nous voici en Novembre 2009, la fin de l'année approche.

Nous avons l'habitude dans nos régions viticoles d'honorer notre saint patron « Saint Vincent» le 22 janvier ou la fin de la semaine suivante.

Suite à diverses concertations où peu de viticulteurs furent présents, une question cruciale se pose: que devons-nous faire?

Toutes les formules pour organiser cette journée sont excellentes.

Il suffit pour ceux qui les proposent de les mettre en œuvre.

Je vous propose une Assemblée Générale le Mardi 1er Décembre à 18 H 30 Salle des Fêtes (salle du haut).

Nous comptons sur vous tous, viticulteurs et habitants non-viticulteurs de Chigny.

Nous avons tous nos habitudes, nos préoccupations, nos soucis.

Mais un village qui laisse mourir une association quel dommage !

Nous sommes tous fiers d'habiter Chigny, de faire connaître l'excellent champagne produit par ses viticulteurs depuis de nombreuses générations.

Continuons la fête de Saint Vincent comme toutes les communes viticoles de France.

Quel bel exemple de solidarité, de convivialité, d'amitié.

A bientôt de nous retrouver le Mardi 1er Décembre et à l'avance merci de votre participation.

Pierre Gounel.



Prochainement à l'école Jeanne d'Arc de Rilly-la-Montagne , le dimanche 6 décembre 2009, venez découvrir notre **Marché de Noël**.

Au programme :

10h30 : célébration animée par les enfants en l'église de Rilly-la-Montagne, avec vente de gâteaux dont une partie des profits sera reversée à une maternité du Ghana.

14h30 : chants de Noël par les enfants à l'école

15h : Vente de confections artisanales (écharpes, cadres, objets de Noël...) et gastronomiques (foie gras, chocolats, pâtisseries...). Vins, cafés et chocolats chauds vous seront gracieusement offerts.

Afin de connaître cette petite école de campagne, à l'allure sereine et à l'ambiance conviviale, l'association de parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc vous invite aux différentes manifestations organisées tout au long de notre année scolaire :

- Le **13 mars 2010**, à 20h **bal de l'école** à la salle des fêtes de Rilly la Montagne
- Le **27 mars 2010**, **portes ouvertes** de l'école de 9h00 à 17h00. Venez découvrir nos multiples activités pédagogiques (théâtre, escrime, natation, initiation à l'informatique et à l'anglais...) et laissez vous guider par les enfants de l'école.
- Le **8 mai 2010**, **marché aux fleurs** de 9h00 à 17h00 à l'école, connu depuis des années pour sa diversité de variétés et ses produits de qualité.
- Le **26 juin 2010**, **kermesse** à partir de 14h30 à la salle des fêtes de Chigny les Roses. La pièce de théâtre des enfants clôture le projet pédagogique de l'année.
- **Octobre 2010**, **loto** à la salle des fêtes de Montbré.

Les parents d'élèves vous remercient pour votre participation ; une partie des bénéfices de ces manifestations étant reversée pour les sorties en lien avec le projet de classe, comme les classes découvertes.

Les parents d'élèves de l'école Ste Jeanne d'Arc

Ecole Jeanne d'Arc

7 rue Gambetta – 51500 RILLY-LA-MONTAGNE

Tél. / Fax : 03 26 03 43 65 – courriel : jdarily@orange.fr – site web : www.ecolejeannedarc.net

La grande histoire du raisin.

Si l'histoire du raisin débute au VI^{ème} millénaire avant J.C. en Transcaucasie, il faut attendre 500 ans avant J.C. pour que les premiers raisins soient pressés en Gaule sous la houlette des Romains. Ces derniers ont surtout sélectionné des petites baies pour que les tanins qui donnent la charpente aux vins et les arômes soient plus concentrés. Une sélection qui a abouti aujourd'hui à la formation d'une centaine de cépages en France où est produit le premier cépage de table au 16^{ème} siècle.

La légende veut que ce soit Noé qui plantât au sommet du Mont Ararat le pied qu'il avait emporté dans son arche... et qui s'enivrât peu de temps après de son propre vin. Adam et Eve auraient utilisé des feuilles de vigne pour cacher leur parties intimes : erreur il s'agissait de feuilles de figuier beaucoup plus larges que celles de la vigne.

Le fait que la Bible fasse plus de 400 fois référence à la vigne prouve que la plante était commune au Proche-Orient. On cultivait alors ces lianes importées par les Transcauciens lors de leurs migrations. Les baies étaient blanches ou rouges. On ignore si le premier vin fut blanc ou rouge.

Les premiers vins bus en Gaule étaient grecs, tout comme la viticulture romaine trouve ses racines en Grèce. 500 ans avant J.C. Marseille produisait déjà un vin exporté dans tout le bassin méditerranéen. Les cépages étaient limités en Provence car ils ne supportaient pas un climat plus froid. C'est l'Empereur Probus en l'an 280 qui autorisa tous les Gaulois à planter de la vigne. Ils sélectionnèrent des variétés plus résistantes nées de l'union des vignes introduites et de variétés locales sauvages.

Sans l'Islam les raisins de table n'existeraient peut-être pas. Si l'eau fait pleurer le vin fait chanter dit-on. Parce qu'il mettait la parole en danger le vin fut proscrit par le prophète Mahomet. Boire ce nectar devint un délit, puni de 40 coups de fouet. De nombreuses vignes furent donc arrachées en terre d'Islam. Cette interdiction eut pour conséquence la sélection de raisins de table. Introduits en France et en Italie ces vins séduisirent les grands de ce monde.

Ravagée par les invasions la vigne gauloise fut sauvée par les moines du Moyen Age. Pour satisfaire les besoins du culte ils sélectionnèrent de multiples cépages. Et grâce aux échanges entre les abbayes ces sélections donnèrent des cépages dits nobles comme le Chardonnay.

Au 16^{ème} siècle on fit pousser les premiers chasselas sur les murs de Thomery près de Fontainebleau. Un succès puisqu'au 18^{ème} siècle les vignes couvraient dit-on 350 kilomètres de murs. On raconte même qu'en 1870 les Allemands n'osèrent pas attaquer le village tant ils furent impressionnés par ses murailles !

ANCIENS COMPTES RENDUS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session de Juillet 1892

L'an 1892, le 7 juillet, le conseil de la commune de Chigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Paul Décotte, Maire.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la fête nationale sera célébrée dans quelques jours et l'invite à prendre les dispositions nécessaires en vue de cette solennité.

Le conseil dit que la fête sera célébrée avec le même éclat que les années précédentes et répartit comme suit. Le crédit de 300 francs alloué au budget à l'article fêtes publiques. Musique 50 frs. Réception 25 frs. Pièces d'artifice 20 frs. Gâteaux 20 frs. Oies 15 frs. Eclairage 40 frs. Tir 40 frs. Jouets 50 frs. Vin 40 frs.

Attendu que la compagnie des sapeurs pompiers vient d'être réorganisée, le conseil offrira à cette occasion une collation aux sapeurs pompiers le 14 juillet.

M. le Maire expose que la réorganisation des sapeurs pompiers va occasionner des réparations et des achats d'habits aux sapeurs. Le conseil charge le Maire de régler cette affaire au mieux des intérêts de la commune.

Session de juin 1894

L'an 1894, le 29 juin à 8 heures du soir, le conseil municipal de la commune de Chigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Décotte, Maire.

M. le maire évoque l'attentat monstrueux qui prive l'état du regretté M. Carnot et propose d'envoyer une adresse à sa veuve.

Le conseil à l'unanimité, décide d'envoyer l'adresse suivante : Le conseil municipal de la commune de Chigny manifeste sa douloureuse indignation au sujet de l'épouvantable crime qui plonge la France entière dans le deuil.

Il adresse à Mme Carnot et à ses enfants, au nom de la population de la commune, l'expression de ses sentiments de profonde tristesse et de sympathiques condoléances.

Session d'août 1894

L'an 1894, le 17 août à 8 heures du soir, le conseil municipal de la commune de Chigny au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M: Décotte, Maire.

M. le Maire informe le conseil que le comité des femmes françaises vient d'ouvrir une souscription nationale pour la fondation d'une œuvre philanthropique en souvenir du Président Carnot et il donne lecture de la circulaire qu'il a reçue à ce sujet.

Le conseil décide de souscrire à l'œuvre pour une somme de cinquante francs, laquelle somme sera prise sur les fonds du budget de 1894 affectés aux fêtes publiques.

Session de septembre 1894

L'an 1894, le 30 septembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. le Maire, M. Décotte.

M. le Maire expose en vertu des instructions de la circulaire préfectorale du 24 juillet dont il donne lecture, la commission administrative du bureau d'assistance intitulée conformément à la loi du 15 juillet 1893, a dressé la liste provisoire des personnes ayant acquis le domicile de secours et susceptibles, par suite de leur manque de ressources d'être admis au bénéfice de l'assistance médicale gratuite pendant l'année 1895.

Les arts culinaires.

LES POMMES DE TERRE AU MAROILLES.



Laver quatre grosses pommes de terre.
Les cuire à l'eau. Ne pas les éplucher.
Quand elles sont froides, les couper en 2 dans le sens de la longueur.
Avec une petite cuillère retirer la chair sans percer la peau.
Mélanger cette pulpe avec de la crème fraîche pour obtenir une purée souple.
Ajouter des dés de Maroilles + du sel et du poivre.
En farcir les pommes de terre. Les ranger dans un plat à four.
Poser sur chacune une tranche de Maroilles.
Gratiner au four 10 minutes avant de servir.

*Le Maroilles : serait l'invention d'un moine de l'abbaye de Maroilles au 8^{ème} siècle ce qui fait de lui l'un des plus vieux fromages français.
C'est en 1955 que le Maroilles a obtenu l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). Dès lors il ne peut être fabriqué qu'en Thiérache entre Avesnois et Aisne. Ses cousins : le Dauphin, la Boulette d'Avesne, le Vieux Lille.*

Nouveauté

Tous les **lundi jour pair** sur la place de la mairie : « **Chez Pizz'ami** » .

Les pizzas artisanales au feu de bois vous attendent. Contact : **06 28 33 66 86**.

Site internet : <http://www.chez-pizz-ami.fr>

Prochaines dates : **Lundi 30 Novembre - Lundi 14 Décembre - Lundi 28 Décembre**



et bientôt une autre artisan : « **Kebab - Hot-dogs** ».

DONS D'ORGANES GRANDE CAUSE NATIONALE 2009

A l'initiative de la commanderie de Anyssetiers de Champagne, association épicurienne mais aussi et surtout caritative, était organisée à Chigny les roses, le 16 octobre 2009, une réunion d'information sur le don d'organes et de tissus. Nous nous devons de remercier l'Association pour le Don d'Organes et de Tissus de Chalons en champagne, la Coordination hospitalière Don d'Organes et de Tissus du CHU de Reims, les greffés et les familles de donneurs qui sont venus témoigner.

Qu'est-ce que le don d'organes ?

C'est un cadeau pour la vie. Les organes sont prélevés chirurgicalement, dans le plus grand respect du défunt et le corps dont l'apparence externe est respectée est ensuite remis à la famille.

Quand peut-on faire un prélèvement ?

Après le constat de la mort encéphalique (arrêt de toute activité cérébrale).

Quels organes ou tissus peut-on greffer?

Organes : reins, cœur, foie, pancréas, poumons, intestins.

Tissus : peau, cornée, tissus osseux, veines, tympan, cartilage, tendons, moelle osseuse, sang du cordon ...

Y a-t-il un âge limite pour être donneur ?

Pour les dons de cornée ou d'os, l'âge importe peu. Concernant les organes, c'est l'état physique du donneur plus que son âge qui est déterminant.

Le don de moelle osseuse :

La greffe de cellules souches hématopoïétiques (présentes dans la moelle osseuse et prélevées au niveau des os du bassin ou du sternum) représente un espoir pour des milliers de malades atteints de leucémie, d'aplasie.

Une phrase résume l'ensemble de la soirée : « faites connaître à votre entourage vos souhaits quant à l'utilisation de votre corps après votre décès » c'est un grand souci dont vous les dispenserez.

Pour toute information complémentaire se connecter sur : www.france-adot.org

Alain PICARD

Liste des associations du village.

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35

Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03
Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84

Correspondant AVC. Jany Roupsy. 03 26 03 45 10
L'ADMR. Marie Claude Huvet. 03 26 03 40 97

Amicale des Chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85
L'ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31

L'Atelier. Corinne Cailloux.
Les Ecoles. Agnès Michel. 03 26 03 42 79

La Chorale paroissiale. Mesdemoiselles Legros. 03 26 03 42 02
La confrérie de St Vincent. 03 26 03 43 10

La Paroisse. Michel Cossy. 03 26 03 44 28
La Section Locale SGV. Patrice Tixier. 03 26 03 44 62

L'Echo des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49

Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Franck Philippart. 06 08 51 87 32

Site Internet Chigny. Patrice derue. <http://www.chignylesroses.info>



Ont participé à la rédaction de ce N° 33 : Mmes Christine Lepitre, Michelle Cossy, Marie Claude Huvet, Bénédicte Lefer, Anne Marie Fogolin, Agnès Michel, Séverine Dumangin – Mrs Alain Picard, Jean Claude Naudet, Claude Doreau, Jacky Bourin.
Responsable de la rédaction : Jean Pierre Rafflin.

Imprimatur : Maire et adjoints du 17 Novembre 2009. Imprimé sur les presses de la mairie de Chigny les Roses.